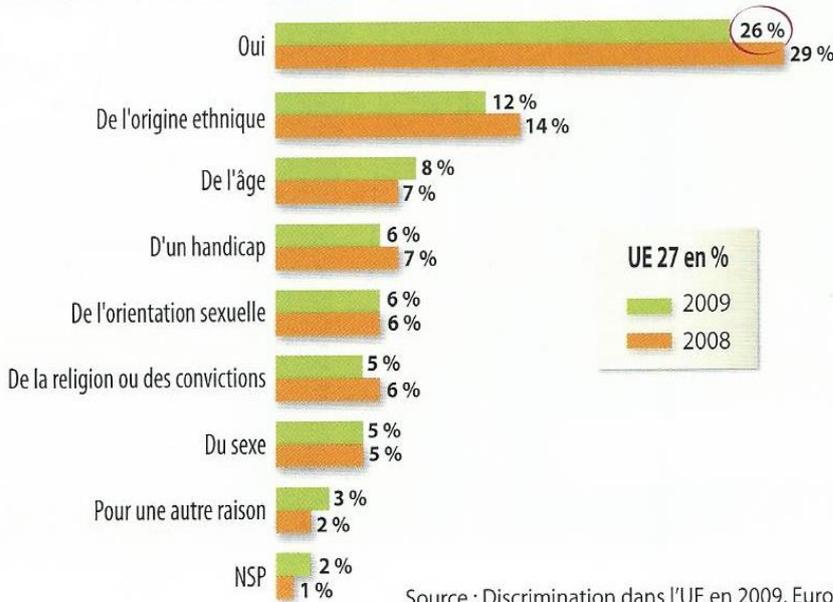


Chapitre 11 : Action publique et régulation

Doc. 1 :

Au cours des derniers 12 derniers mois, avez-vous été le témoin d'une discrimination ou du harcèlement d'une personne à cause de l'une ou plusieurs des raisons suivantes ?
 Veuillez me donner toutes les réponses qui s'appliquent à la situation.

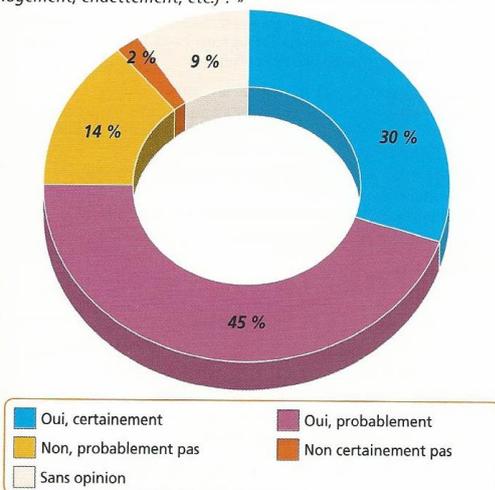


Source : Discrimination dans l'UE en 2009, Eurobaromètre.

Doc. 2 :

Les représentations sociales de la pauvreté

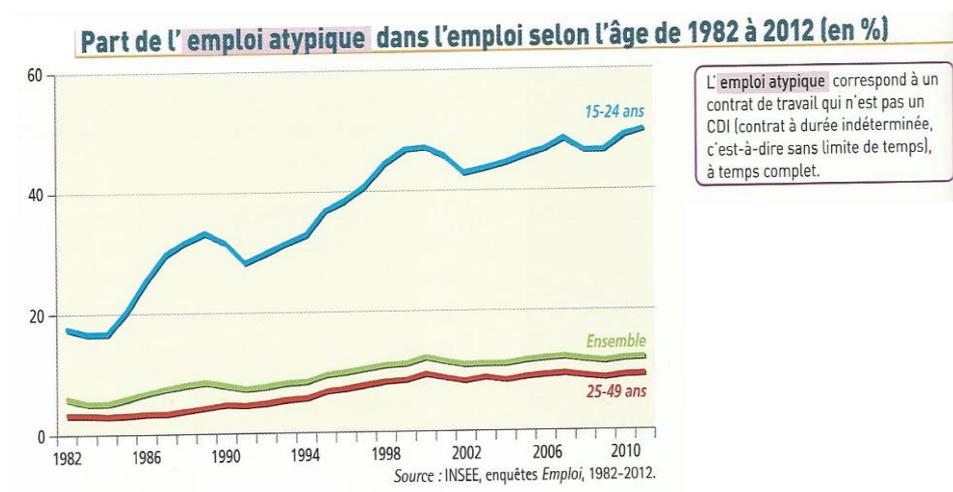
« Pensez-vous que vous-même ou un de vos proches pourrait un jour se retrouver en situation de précarité (perte d'emploi, perte de logement, endettement, etc.) ? »



Champ : Français de plus de 18 ans.

Source : CSA, Les Français et la solidarité, janvier 2013.

Doc. 3 :



Doc. 4 :

Versement de prestations sociales

En millions d'euros courants

	1990	2000	2005	2007	2008
Santé	90 411	136 015	186 465	194 564	201 254
Vieillesse-survie	115 369	177 033	236 560	249 074	261 100
Famille	26 766	38 580	48 097	49 787	51 061
Emploi	23 282	28 861	35 213	33 752	33 044
Logement	7 867	12 608	13 879	14 387	15 450
Pauvreté-exclusion sociale	2 325	6 029	8 283	8 544	8 495
Total des prestations sociales	266 019	399 127	528 496	550 088	570 415

Source : DREES, comptes de la protection sociale.

Doc. 5 :

Évolution de la structure des dépenses de protection sociale en France (en % du PIB)

	1990	1996	2003	2008	2008 (en milliards d'euros)
Santé	9,1	9,9	10,5	11	201
Vieillesse-survie	11,3	12,8	12,8	13,4	261
Maternité-famille	2,9	3,1	2,8	2,6	51
Emploi	2,3	2,3	2,4	1,6	33
Logement	0,8	0,9	0,9	0,8	15
Pauvreté-exclusion sociale	0,2	0,4	0,4	0,5	9
Prestations totales	26,5	29,4	29,9	29,9	570

Source : DREES – Comptes de la protection sociale.

Doc. 6 :

Nombre de bénéficiaires des principales prestations sociales

Effectifs au 31 décembre, en milliers

	1990	1995	2000	2005	2008	2009
Personnes bénéficiaires du minimum vieillesse	1 213	989	766	609	575	583
Familles bénéficiaires des prestations familiales	6 057	6 154	6 404	6 624	6 706	6 741
Personnes bénéficiaires du revenu minimum d'insertion (RMI) ¹	510	946	1 097	1 290	1 142	140
Personnes bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH)	539	614	710	801	849	883
Personnes bénéficiaires de l'allocation de parent isolé (API) ¹	156	164	170	206	200	30
Nombre d'allocataires du RSA (foyers)	0	0	0	0	0	1 730

Champ : France.

Source : DREES ; CNAF.

1. Prestations remplacées par le RSA au 01/06/2009 sur l'ensemble du territoire métropolitain.

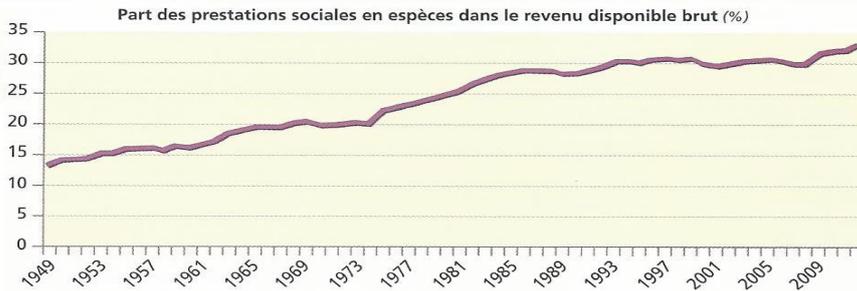
Le saviez-vous ?

« Le **Revenu de Solidarité Active (RSA)** est entré en application le 1^{er} juin 2009 en métropole (1^{er} janvier 2011 dans les DOM) et concerne plus de 3 millions de ménages : 1,4 million d'anciens bénéficiaires du RMI et de l'API et environ 2 millions de travailleurs pauvres. La création du RSA répond à trois objectifs : encourager l'accès ou le retour à l'emploi en garantissant que tout retour à l'emploi donne lieu, dans la durée, à une augmentation de revenus ; lutter contre la pauvreté en assurant aux bénéficiaires des moyens convenables d'existence ; améliorer l'accompagnement social et l'insertion professionnelle. »

partenaires.rsa.typhon.net

Doc. 7 :

Évolution des prestations sociales en espèces¹ dans le revenu disponible



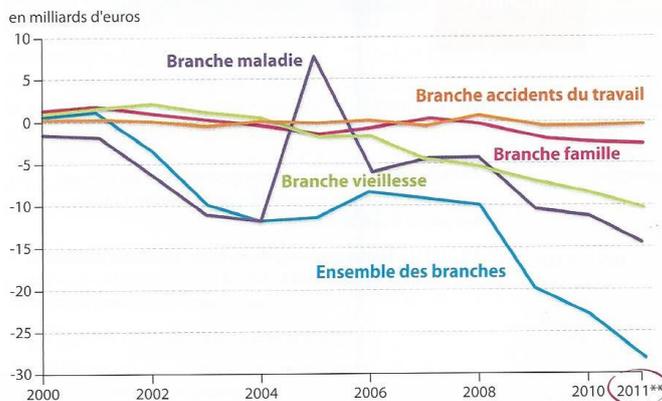
Champ : France.

Source : INSEE, comptes nationaux.

1. Prestations sociales en espèces versées par le secteur public et privé : hors remboursement des frais de maladie et des médicaments.

Doc. 8 :

Résultat des régimes de base de la Sécurité sociale



* Prévisions

** Tendanciel, sans prendre en compte l'effet du PLFSS 2011.

Source : commission des comptes de la Sécurité Sociale.

Alternatives économiques, n° 296, novembre 2010.

Doc. 9 :

Évolution des modes de financement de la protection sociale de 1959 à 2007

En %	1959	1971	1983	1995	2007
Cotisations sociales à la charge des employeurs	62	62	54	48	43
Cotisations sociales à la charge des salariés	15	15	19	22	18
Cotisations des non salariés	3	4	5	4	4
Impôts et taxes affectées (essentiellement la CSG)	0	0	3	8	22
Contributions publiques	17	15	16	13	10
Autres recettes	3	4	3	5	3
Total	100	100	100	100	100

▲ Source : DREES, comptes de la protection sociale.

Doc. 10 :

Handicaps et discriminations chez les personnes de 25 à 54 ans	Population selon les handicaps					
	Ensemble	Aucun handicap	Au moins un handicap	dont au moins un handicap d'ordre		
				cognitif	moteur	sensoriel
Répartition de la population	100	90,4	9,6	4,6	4,1	3,0
Personnes ayant déclaré avoir subi des discriminations liées à la santé ou au handicap	6	4	23	31	25	19
Parmi elles, personnes ayant déclaré, pour des raisons liées à un problème de santé ou de handicap :						
avoir subi des insultes, des moqueries	68	71	56	67	62	60
avoir été mises à l'écart des autres	41	38	47	49	48	54
avoir été traitées injustement	33	27	42	44	44	42
s'être vu refuser un droit	17	14	22	21	25	23
En raison :						
de l'apparence	57	65	44	39	51	43
de préjugés, de jugements de valeur	30	19	47	60	45	50
de limitations liées au handicap	23	14	38	40	41	40
d'attitudes inhabituelles pour les autres	11	5	18	23	15	16

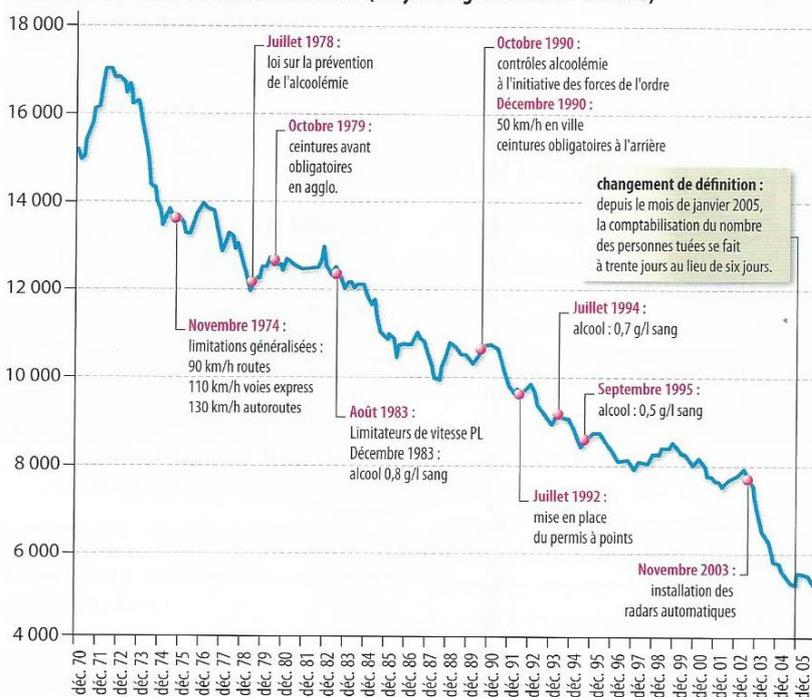
Champ : France, personnes de 25 à 54 ans vivant en ménage ordinaire, soit 25,3 millions de personnes.

▲ Source : INSEE, enquête Handicap santé volet ménages, 2008.

Doc. 11 :

La politique de sécurité routière en France

Évolution du nombre de tués 1970-2005 (moyenne glissante sur 12 mois)



Source : La sécurité routière en France. Bilan de l'année 2005, La Documentation française, 2005.

Doc. 12 :

Évolution de la part des femmes à l'Assemblée nationale (en %)¹

	Part des femmes candidates	Part des femmes élues
1958	2,3	1,3
1967	2,9	1,9
1973	6,6	1,7
1981	13,1	5,5
1988	11,9	5,6
1993	19,5	5,9
1997	23,2	10,8
2002	39,3	12,1
2007	41,6	18,5

1. La loi du 6 juin 2000 sur la parité contraint les partis politiques à compter moitié de candidates pour les élections qui ont lieu au scrutin de liste : municipales (dans les communes de 3 500 habitants et plus), régionales, européennes et, en partie, sénatoriales. Pour les législatives, les partis qui n'ont pas au moins 48 % de femmes candidates sont pénalisés financièrement.

¹ D'après l'Insee.

Doc. 13 :

Les populations en situation d'illettrisme à l'écrit

L'enquêteur dicte une liste de courses à l'enquêté. Celui-ci est considéré comme « en difficulté à l'écrit » s'il fait des fautes à plus de 20 % des mots, et comme « en difficulté grave à l'écrit » s'il fait des fautes à plus de 40 % des mots.

[en %]		En difficulté à l'écrit	Dont en difficulté grave
Sexe	Homme	17	13
	Femme	15	10
Âge	18-29 ans	10	7
	30-39 ans	14	10
	40-49 ans	16	11
	50-59 ans	21	15
	60-65 ans	24	18
Scolarité	En France	12	7
	Hors de France en français	31	25
	Hors de France dans une autre langue	61	55
Ensemble		16	11

Champ : 18-65 ans résidant en France métropolitaine.

Source : INSEE, enquête *Information et vie quotidienne*, 2011.

Doc. 14 :

Comment mesurer la pauvreté monétaire en France aujourd'hui ?

	1996	2005	2007
Taux de pauvreté à 60 %	13,5 %	12,1 %	13,4 %
Seuil de pauvreté à 60 % (en euros 2007, par mois, pour une personne seule)	743	876	908
Nombre de personnes pauvres (en milliers)	7 628	7 765	8 034
Taux de pauvreté de la population en emploi	7,0 %	6,4 %	nr

Clé de lecture : En 1996, 13,5 % des Français, soit 7 628 000 personnes appartenaient à des ménages au revenu inférieur au seuil de pauvreté à 60 %, soit à 743 euros par mois pour une personne seule. 743 euros représente 60 % du revenu médian. 7 % de ces personnes pauvres étaient en situation d'emploi.

D'après le rapport du Conseil de l'Observatoire de la pauvreté 2007-2008 et 2009-2010.

Note : Le taux de pauvreté à 60 % s'élevait à 19 % de la population française en 1970, à 15 % en 1980.

Doc. 15 :

Comment la pauvreté est-elle perçue ?



Source : Rapport de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (2007-2008), enquête réalisée en 2004.